

Enquête NOYADES 2018

Résultats intermédiaires pour la période du 01/06 au 09/08/2018



L'enquête NOYADES 2018 recense toutes les noyades, quelle qu'en soit l'intentionnalité (accidentelle, suicidaire, criminelle), suivies d'une prise en charge hospitalière (passage aux services d'urgence ou hospitalisation) ou d'un décès.

L'enquête concerne toutes les noyades survenues entre le 1er juin et le 30 septembre 2018 en France (territoire métropolitain et outre-mer).

La description précise de l'ensemble de ces noyades (caractéristiques des victimes et leur devenir, circonstances de survenue de ces noyades) permettra de guider les actions de prévention et de réglementation.

Ce point épidémiologique contient les résultats provisoires correspondant aux noyades enregistrées entre le 1er juin et 09 août 2018.

Points clés

On observe en 2018 par rapport à 2015 sur la même période du 01/06 au 09/08 une forte augmentation des noyades (1 758 vs 858). Cette augmentation peut s'expliquer pour partie par des conditions climatiques en termes de températures et d'ensoleillement particulièrement favorables à la baignade, et pour partie par une amélioration du système de surveillance des noyades. On observe également, mais dans une moindre mesure, une augmentation des noyades suivies de décès en 2018 par rapport à 2015 (373 vs 329).

Ces 1 758 noyades se répartissent en 902 noyades accidentelles, 84 noyades intentionnelles et 772 d'origine encore indéterminée en cours d'investigation.

Les noyades concernent tous les âges et tous les lieux.

Chez les moins de 6 ans, on observe une augmentation des noyades accidentelles en 2018 par rapport à 2015 (255 vs 137) mais pas des noyades suivies de décès (20 vs 19). La majorité de ces décès (80 %) a lieu en piscine privée familiale.

Pour les noyades accidentelles dans les autres classes d'âge, à ce stade de l'enquête, les évolutions entre 2018 par rapport à 2015 sont moins marquées.

Chez les 65 ans et plus, on observe en 2018, 160 noyades accidentelles dont 58 (36 %) sont suivies de décès. La majorité de ces décès (62 %) a lieu en mer.

Aux autres âges, on observe en 2018, 448 noyades accidentelles dont 113 (25 %) sont suivies de décès. La majorité de ces décès (64 %) a lieu en cours d'eau ou plan d'eau.

L'apprentissage de la nage est recommandé le plus tôt possible, mais il n'est jamais trop tard pour apprendre à nager, même à l'âge adulte. Et aux âges les plus jeunes, les enfants doivent être surveillés en permanence.

I - Résultats généraux

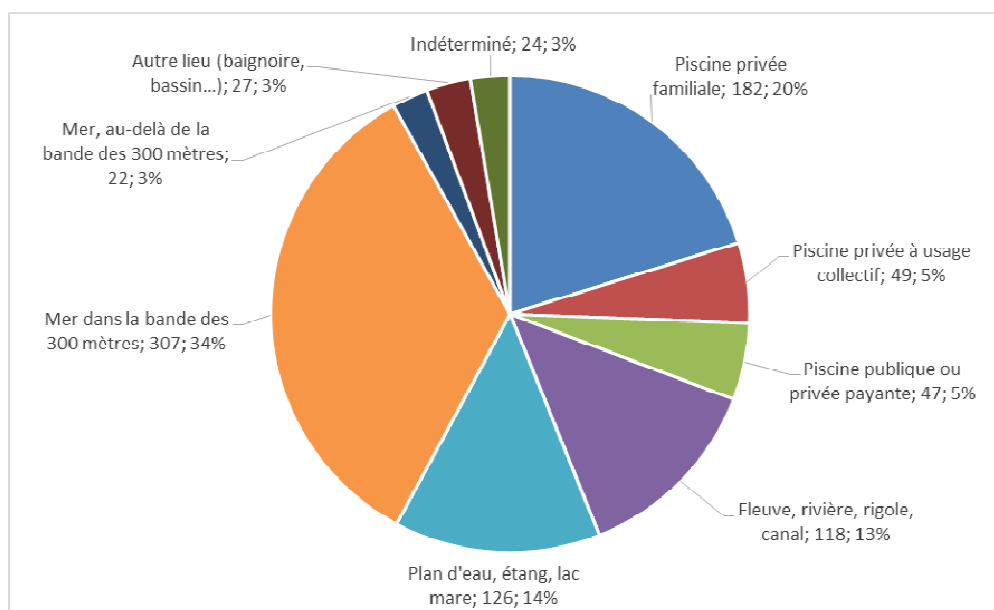
Entre le 1er juin et le 09 août 2018, 1 758 noyades ont été dénombrées en France métropolitaine et dans les DOM/TOM. Elles ont été suivies de 373 décès (21 %).

Ces 1 758 noyades se répartissent en :

- 902 noyades accidentelles, dont 198 décès (22 %) ;
- 84 noyades intentionnelles (suicide, tentative de suicide, agression), dont 40 décès (48 %) ;
- 772 noyades d'origine encore indéterminée, en cours d'investigation, dont 135 décès (17 %).

II - Description des 902 noyades accidentelles

Fig. 1 : Répartition des noyades accidentelles par lieu de noyade
(Source : Enquête NOYADES 2018, données au 10/08/2018, SpFrance)



Premier chiffre : effectif - Deuxième chiffre : pourcentage

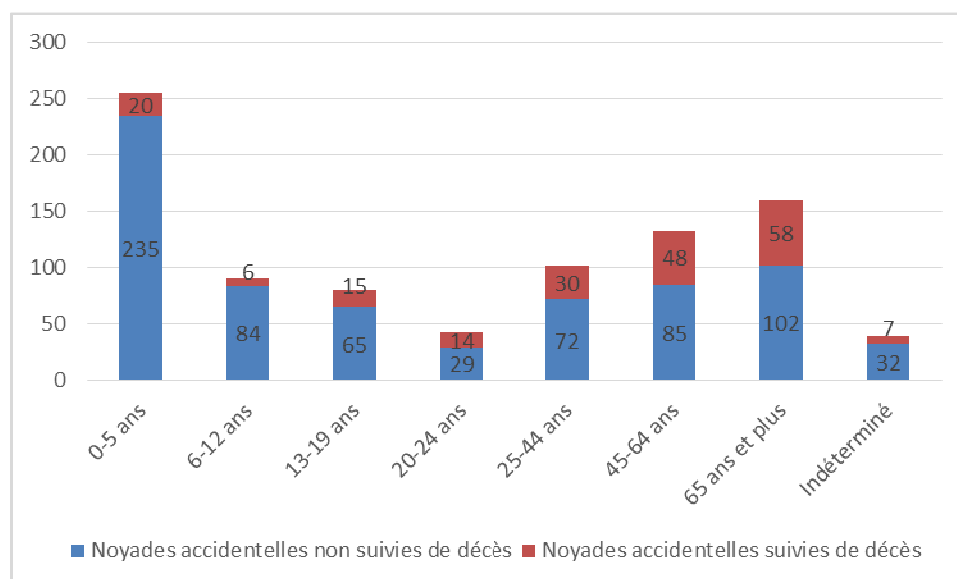
Sur les 902 noyades accidentelles enregistrées, 329 (36 %) ont eu lieu en mer, 278 (31 %) en piscine tous types confondus, 118 (13 %) en cours d'eau, 126 (14 %) en plan d'eau et 27 (3 %) dans d'autres lieux (baignoires, bassins...). Pour 24 noyades accidentelles (3 %), le lieu n'a pas été rapporté.

Parmi les 278 noyades en piscine, 182 (65 %) ont eu lieu en piscine privée familiale, dont 136 (75 %) concernaient des enfants de moins de 6 ans. Concernant les 96 noyades en piscine privée à usage collectif (hôtel camping...) et en piscine publique ou privée d'accès payant, 47 (49 %) concernaient des enfants de moins de 6 ans.

Parmi les 307 noyades en mer <300m, 112 cas (36 %) concernaient des personnes de 65 ans ou plus, et 57 (19 %) concernaient des personnes âgées de 45 à 64 ans.

Parmi les 118 noyades dans un cours d'eau, 28 (24 %) concernaient des personnes de 25 à 44 ans.

Fig. 2 : Devenir des victimes selon de noyade accidentelle selon l'âge
(Source : Enquête NOYADES 2018, données au 10/08/2018, SpFrance)



Parmi les 902 noyades accidentelles :

- 198 (22 %) ont été suivies d'un décès ;
- 255 concernent des enfants de moins de 6 ans dont 20 suivies d'un décès ;
- 160 concernent des adultes de 65 ans et plus dont 58 suivies d'un décès

La proportion de noyades accidentelles suivie d'un décès augmente avec l'âge : elle est de 8 % chez les moins de 6 ans contre 36 % chez les 65 ans et plus.

Tab. 1 : Répartition des noyades accidentelles par région
(Source : Enquête NOYADES 2018, données au 10/08/2018, SpFrance)

Région	Nombre de noyades accidentelles	Nombre de noyades accidentelles suivies de décès
Auvergne-Rhône-Alpes	113	23
Bourgogne-Franche-Comté	26	7
Bretagne	72	23
Centre-Val-de-Loire	24	10
Corse	24	13
Grand-Est	30	10
Hauts-de-France	38	8
Île-de-France	41	14
Nouvelle-Aquitaine	115	16
Normandie	66	12
Occitanie	158	23
Provence-Alpes-Côte d'Azur	136	24
Pays-de-la-Loire	45	10
Ensemble de l'outre-mer	14	5
Total	902	198

Les quatre régions où sont recensées le plus de noyades accidentelles sont :

- L'Occitanie : 158 (18 %) dont 23 suivies d'un décès ;
- Provence-Alpes-Côte d'Azur : 136 (15 %) dont 24 suivies d'un décès ;
- La Nouvelle-Aquitaine : 115 (13 %) dont 16 suivies d'un décès ;
- Auvergne-Rhône-Alpes : 113 (13 %) dont 23 suivies d'un décès.

Pour l'outre-mer, les noyades accidentelles sont présentées totalisées du fait d'une durée de consolidation et de validation des données plus longue qu'en métropole. Un bilan plus détaillé sera disponible dans le rapport final.

III – Description des 198 noyades accidentelles suivies d'un décès

Tab. 2 : Répartition des décès par lieu de noyade et âge
(Source : Enquête NOYADES 2018, données au 10/08/2018, SpFrance)

	0-5 ans	6-12 ans	13-19 ans	20-24 ans	25-44 ans	45-64 ans	>=65 ans	Indéterminé	Total	%
Piscines	16	1	1	0	5	3	8	0	34	17
dont :										
Privées familiales	16	0	1	0	4	3	7	0	31	16
Privées à usage collectif	0	1	0	0	1	0	0	0	2	1
Publiques ou privées payantes	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0
Cours d'eau	0	3	4	4	15	14	5	5	50	25
Plan d'eau	2	2	7	6	7	10	8	0	42	21
Mer	0	0	2	2	3	19	36	1	63	32
dont :										
< 300 mètres	0	0	2	2	3	16	34	1	58	29
≥300 mètres	0	0	0	0	0	3	2	0	5	3
Autre lieu	2	0	0	1	0	2	1	0	6	3
Indéterminé	0	0	1	1	0	0	0	1	3	2
Total	20	6	15	14	30	48	58	7	198	
%	10	3	8	7	15	24	29	4		100

Tous âges confondus, les 198 noyades accidentelles suivies d'un décès se répartissent en :

- 63 (32 %) en mer ;
- 50 (25 %) en cours d'eau et 42 (21 %) en plan d'eau ;
- 34 (17 %) en piscine ;
- 6 (3 %) en d'autres lieux et 3 (2 %) dans un lieu indéterminé.

Parmi les 20 décès d'enfants de moins de 6 ans, 16 ont eu en piscines privées familiales et parmi les 58 décès chez les 65 ans et plus, 36 ont eu lieu en mer.

Conseils de prévention

A tous les âges, la baignade comporte des risques, adoptez les bons réflexes de prévention

La plupart des accidents impliquant des enfants est due à un manque de surveillance ou à un défaut du dispositif de sécurité concernant les piscines privées enterrées qui peut être à l'origine d'une chute (pour rappel, la loi relative à la sécurité des piscines a rendu obligatoire, à partir du 1^{er} janvier 2006, l'équipement d'un dispositif de sécurité normalisé autour de toutes les piscines privées enterrées). Pour les adultes, ils se produisent principalement suite à un malaise, à une imprudence ou tout simplement au fait de ne pas bien savoir nager. La prévention reste le premier moyen de protection contre les noyades accidentelles, des gestes simples peuvent permettre de les éviter.

• Apprendre à nager ou réapprendre à bien nager

Le Baromètre santé 2016 de Santé publique France montre que près d'un Français sur six (16 %) déclare ne pas savoir nager. Ils sont 5 % parmi les jeunes répondants de 15-24 ans mais plus de 35 % chez les 65-75 ans. Ce sont surtout les tranches d'âge élevé qui sont touchées par les noyades. **Il est important de rappeler que l'apprentissage de la nage, facteur de prévention des noyades, peut se faire à tout âge.** La nage est en effet une activité qui suppose un apprentissage, l'acquisition et la maîtrise de certaines techniques. De plus, il faut distinguer le fait de savoir nager en piscine (dans un milieu artificiel maîtrisé ne comportant ni vagues ni courants) et celui de savoir nager en milieu naturel (mer, lac, fleuve, etc.).

• Baignade des enfants : ne pas les quitter des yeux

Quel que soit le lieu de l'activité nautique (mer, lac, piscine, etc.), un enfant doit toujours être surveillé par un adulte qui en prend la responsabilité. Un enfant peut se noyer sans bruit, en moins de trois minutes, dans vingt centimètres d'eau.

Afin de diminuer les risques liés à la baignade, il est conseillé de l'équiper de brassards (marquage CE et norme NF 13138-1) et de lui apprendre à nager le plus tôt possible : dès 4-5 ans, selon les capacités de l'enfant, pour tous à partir de 6 ans.

• Conseils de sécurité pour la baignade cet été

- Choisir les zones de baignade surveillées, où l'intervention des équipes de secours est plus rapide.
- Surveiller vos enfants en permanence, rester toujours avec eux quand ils jouent au bord de l'eau ou lorsqu'ils sont dans l'eau.
- Tenir compte de sa forme physique : ne pas se baigner si l'on ressent un trouble physique (fatigue, problèmes de santé, frissons) et ne pas surestimer son niveau de natation, il est toujours plus difficile de nager en milieu naturel qu'en piscine.

Un baigneur attentif est un baigneur en sécurité : prévenir un proche avant de se baigner, respecter les consignes de sécurité signalées par les drapeaux de baignade, ne pas s'exposer longtemps au soleil et rentrer dans l'eau progressivement, ne pas boire d'alcool avant la baignade, se former aux gestes de premiers secours...

Pour en savoir plus :

Enquête NOYADES 2018

<http://invs.santepubliquefrance.fr/Dossiers-thematiques/Maladies-chroniques-et-traumatismes/Traumatismes/Accidents/Noyades>

Information sur la prévention contre les noyades

<http://inpes.santepubliquefrance.fr/10000/themes/accidents/noyades.asp>



L'enquête NOYADES 2018 est pilotée par Santé publique France, avec le soutien des :

- Ministère des Solidarités et de la Santé (Direction générale de la santé),
- Ministère de l'Intérieur (Direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises),
- Ministère de la Transition écologique et solidaire (Direction de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages),
- Ministère des Sports (Direction des sports).

Remerciements

La transmission des données est assurée par les secours organisés intervenant auprès des noyés :

- les Services départementaux d'incendie et de secours
- la Brigade des Sapeurs-Pompiers de Paris
- le Bataillon des Marins Pompiers de Marseille
- les Services d'accueil aux urgences généraux et pédiatriques
- les Services de réanimation pédiatrique des hôpitaux et cliniques
- les SAMU-SMUR
- la gendarmerie
- la police et les CRS sauveteurs
- la Société Nationale de Sauvetage en Mer
- les Centres régionaux opérationnels de surveillance et de sauvetage
- la Croix rouge française

Directeur de publication
François Bourdillon

Rédacteur en chef
Aymeric Ung

Comité de rédaction
Emmanuelle Bauchet
Nathalie Beltzer
Anne Gallay
Arnaud Gautier

Contact presse

Matthieu Humez
33(0)1 41 79 69 61
presse@santepubliquefrance.fr

Diffusion

Santé publique France
12 rue du Val d'Osne
94415 Saint-Maurice cedex
Tél : 33 (0)1 41 79 67 00
www.invs.santepubliquefrance.fr